

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

7 DÉCEMBRE 2018
8H15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 7 décembre 2018, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents: Monsieur Beny Masella, Maire
 Monsieur Dino Mazzone, Conseiller
 Madame Elizabeth Ulin, Conseillère
 Madame Colleen Feeney, Conseillère
 Madame Maria Torres, Conseillère

Aussi présente: Madame Raffaella Di Stasio, Directrice générale

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Madame Raffaella Di Stasio, greffière adjointe, a agi comme secrétaire de la séance.

Personne d'autre n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20181207-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 8h15.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du vendredi 7 décembre 2018 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
20181207-002

3. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement sur les taxes de la Ville de Montréal-Ouest pour l'exercice financier 2019

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement sur les taxes de la Ville de Montréal-Ouest pour l'exercice financier 2019 ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

4. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement relatif à la circulation des camions et véhicules-outils et remplaçant le règlement n° 2014-008

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement relatif à la circulation des camions et véhicules-outils et remplaçant le règlement n° 2014-008 ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

5. Période de questions du public

À 8h19, M. le Maire annonça le début de la période de questions.

6. Levée de la séance

À 8h20, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20181207-003

Beny Masella
Maire

Raffaella Di Stasio
Greffière adjointe

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives-20181207*